



## Union Européenne

**Déclaration locale de l'Union européenne sur la libération provisoire et conditionnelle du président de l'Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH), Pierre Claver Mbonimpa**

La Délégation de l'Union européenne publie la déclaration suivante en accord avec les Chefs de Mission européens au Burundi:

*La Délégation de l'Union européenne se réjouit de la remise en liberté provisoire du président de l'Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH), Pierre Claver Mbonimpa, justifiée par la dégradation de son état de santé lors de sa détention provisoire. Elle se félicite que la justice burundaise, dans le respect des lois et des engagements internationaux du Burundi, ait fait prévaloir les principes d'humanité et de dignité dues aux personnes.*

*La Délégation de l'Union européenne reste attentive à la poursuite de la procédure engagée et se veut convaincue qu'elle aboutira à un jugement juste et équitable.*

30 septembre 2014